

LE TERRAIN DE MINIHANBALL (extrait de l'article 145-4 des règlements généraux de la FFHB)

Le terrain mesure entre 18 m et 25 m en longueur et entre 15 m et 18 m en largeur. Il est recommandé

de prendre les plus grandes dimensions possibles surtout en largeur. Dans le cas de l'implantation de deux terrains en largeur sur un terrain normal (40x20), les lignes de but

"MiniHandball" correspondent aux lignes de remise en jeu du grand terrain. Les lignes de remise

en jeu "MiniHandball" sont à 1m minimum de la ligne de but et de la ligne médiane du grand terrain.

La surface de but est tracée en 1/2 cercle à 5 m du milieu des buts.

Les buts mesurent 2,40 m de large et 1,70 m de haut (dimensions intérieures) avec filet ; ils

doivent répondre aux normes de sécurité en vigueur.

Un système de fixation au sol est recommandé, si possible par fourreau.

Les lignes de Mini-Handball mesurent 2 cm de largeur. Il n'y a pas de ligne médiane, pas de

ligne de jet franc, pas de ligne de jet de 7 m.

Elles sont de toute façon de couleur différente des tracés existants.